



1
Jours

La gestion de la TVA pour le service comptabilité client

dans FISCALITE - TVA TAXES / Réf : FIS-TVTA-5

Objectifs de la formation

- Identifier les mentions obligatoires à porter sur les factures
- Définir le mécanisme de la TVA
- Différencier les opérations imposables et non imposables
- Déterminer le montant de TVA à facturer

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définir le principe et la notion de TVA

- Champ d'application de la TVA
- Les opérations imposables par nature
- Les opérations imposables par détermination de la loi

2. Identifier les opérations exonérées de TVA

- Exonérations par nature
- Exonérations applicables aux prestations de services
- Exonérations applicables aux livraisons de biens
- Exonérations territoriales
- Règles applicables en fonction de la nature de la prestation
- Les obligations de justification et mentions particulières sur les factures

Après-midi

3. Déterminer la base imposable



- Les sommes à inclure
- Les frais de port ou de transport facturés aux clients
- Les refacturations de frais
- Les rabais, remises, ristournes (RRR)
- Les intérêts facturés aux clients

4. Établir la facture

- Mentions obligatoires générales
- Cas particuliers
- Exportations
- Livraisons intracommunautaires

5. Gérer le paiement de la TVA

- Notions de fait générateur et d'exigibilité
- Acquitter la TVA sur les débits

Pré-requis

Avoir des notions en comptabilité

Public cible

Personnel du service client, facturière, comptable, aide comptable en charge du poste client

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

